

LE CHIZEROT

BULLETIN MUNICIPAL N° 27



Sommaire

- Le mot du Maire	page 1
- Principales décisions du Conseil Municipal	page 2
- Le point sur les marchés	page 3
- Les Commissions :	
- Fleurissement communal	page 6
- Voirie	page 8
- Affaires scolaires	page 9
- Batiments communaux	page 10
- L'intercommunalité	page 12
- Culture - Archéologie De nouvelles données sur l'histoire d'Uchizy	page 14
- Ça s'est passé en 1992	page 22
- Dons reçus en 1992 - Etat civil	page 24
- Portions de foins	page 25
- Calendrier des manifestations	page 25

Le Chizerot

N° 27 - DECEMBRE 1992
Bulletin Municipal d'information - UCHIZY
Composition - impression :
Imprimerie de Bourgogne - Tournus
Photos : Geoffroy Robert, Baudras Paul,
Les Journaux de Saône-et Loire par Annie Bellasi.



Le mot du Maire

ENCORE FAUT-IL...

Quand il a eu à en débattre, le Conseil Municipal n'a pas hésité un instant pour décider que la couverture du présent bulletin serait en couleurs. Pourquoi cette unanimité ?

Pour marquer d'un signe particulier les fêtes de fin d'année ?

Pour apporter un peu de clarté dans le grisaille de l'hiver ?

Pour rappeler les magnifiques récompenses reçues récemment par nos bénévoles du fleurissement ?

Peut-être pour toutes ces raisons à la fois et aussi, pourquoi pas, pour conjurer la morosité qui tend à se développer dans l'ensemble de l'hexagone et même au delà des frontières. D'ailleurs, pourrait-il en être autrement quand des populations entières, et surtout des enfants, disparaissent quotidiennement, par des génocides ou des guerres inutiles, par des inondations ou des séismes, par la faim, la maladie ou la drogue, par des haines idéologiques ou raciales ?

Contrairement au titre d'un film, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, les évènements sont là pour nous le rappeler. Mais qu'en est-il à UCHIZY et dans l'espace rural où nous vivons ? La situation est bien loin d'être aussi noire et c'est heureux.

- Des efforts importants sont faits pour préserver et améliorer la qualité de la vie,
Encore faut-il que chacun en soit convaincu et que, tous ensemble, nous regardions dans cette même direction.
- Des travaux vont améliorer la salubrité et la qualité de l'eau,
Encore faut-il savoir que le coût en est élevé et admettre qu'ils provoquent des désagréments temporaires.
- Le plan d'occupation des sols est en cours de révision, en essayant de concilier les sensibilités et les aspirations des différents groupes professionnels et sociaux,
Encore faut-il éviter le retour au corporatisme et ne tenir compte que de l'intérêt général.
- L'environnement est amélioré : bordures des routes, ancienne décharge de Combarrier, fleurissement,
Encore faut-il que chacun respecte les règles en la matière (divagation des animaux, nuisances, stationnement, relations de voisinage, sélection des déchets).
- Les bénévoles de la vie associative sont encouragés : salle polyvalente, relais coin de lecture, participations de la Commune,
Encore faut-il que le "partenariat" ne se transforme pas en "assistance systématique" et que les responsables profitent au mieux des aides qui leur sont proposées (pin's par exemple), en comprenant qu'il ne peut être toujours demandé aux contribuables de les suivre dans leur enthousiasme.
- Uchizy a retrouvé un peu de son passé avec les fouilles réalisées au cours de l'été,
Encore faut-il admettre que cette opération peut parfaitement se concilier, sans les interrompre, avec les activités et projets actuels.
- Une loi récente impose de développer la coopération intercommunale,
Encore faut-il que cette initiative intéressante ne devienne pas une contrainte et que chaque commune puisse conserver son identité.
- Quelques dossiers du domaine social (heureusement peu nombreux) ont été traités au mieux, la décence exigeant la plus grande discrétion,
Encore faut-il que quelque pseudo "assistant social" n'utilise pas cette discrétion pour abuser les personnes concernées, en leur promettant ce qui ne peut être tenu.

Pessimistes tous ces propos ? Bien au contraire. Encore faut-il les considérer comme la simple présentation des articles que vous trouverez dans le présent bulletin.

Essayons, ensemble, de relativiser les petits désagréments, de faire preuve de compréhension, d'éviter les excès. La qualité de la vie ne pourra qu'en être améliorée.

En ce début d'année, c'est le voeu le plus cher qu'avec le Conseil Municipal, je formule pour vous-même, votre famille, vos proches et vos amis.

BONNE ANNEE, BONNE SANTE A TOUS.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 1992

- Acquisition d'une tondeuse d'occasion en remplacement de l'ancien matériel hors d'usage.
- Signature d'un nouveau Contrat Emploi Solidarité (aide à l'employé communal), le précédent contrat étant arrivé à expiration.

SEANCE DU 3 JUIN 1992

- Approbation à l'unanimité du compte administratif et du compte de gestion 1991.
- Recherche d'un emplacement pour l'abri-bus dans l'hypothèse où l'immeuble - place de la fontaine- serait vendu.
- Accord pour l'utilisation, par l'amicale des Sapeurs-Pompiers, de l'ancienne cave du local communal près de l'église.
- Etude de l'équipement en mobilier de la nouvelle salle polyvalente.
- Acquisition de terrains - parts dans la société des Jardins Familiaux- au prix fixé lors d'une séance précédente.
- Accord pour le financement du feu d'artifice du 13 juillet, dans la limite fixée les années précédentes.
- Refus pour la pose de panneaux "limitation de vitesse à 40 Km/h" - rue des Ravières - (suivant ainsi l'avis de la commission de sécurité réunie le 12/02/1992) de même que pour la pose d'un miroir au carrefour des rues du Puits et des Ravières.
- Prise en compte des réclamations reçues au sujet de la divagation des chiens dans la commune.
- Réalisation des travaux dont la liste a été établie par la Commission des Chemins pour le programme 1992.

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 1992

- Acceptation du projet établi par la D.D.A. pour les travaux d'assainissement concernant la desserte du bourg, dans la limite des crédits restant disponibles.
- Elaboration d'un règlement général d'assainissement définissant la rémunération à percevoir auprès des usagers du service.
- Mise en place d'un règlement d'utilisation de la salle de réunions qui sera étudié par les membres de la commission "Vie Associative" en collaboration avec les présidents des diverses associations.
- Demande de l'agrément de la Commission Départementale de Sécurité afin que la salle de réunions soit opérationnelle dans les meilleurs délais.
- Attribution d'une somme de 3,50 F par habitant au titre de l'ère dotation de livres afin d'obtenir la subvention prévue pour l'installation d'un relais bibliothèque.
- Adhésion à la Bibliothèque Municipale de Tournus par une convention établie et signée par les Maires des deux communes.

- Etude, par les commissions concernées, pour la remise en état des bâtiments situés dans le jardin attenant à la salle de réunions.
- Requête auprès de Monsieur le Préfet pour connaître les règles précises fixant l'utilisation d'un logement de fonctions vacant, Mme PERNOT, institutrice, ayant quitté l'appartement du bâtiment mairie-école.
- Demandes de subventions auprès du F.D.A.E.C. pour la construction d'un atelier - garage municipal, du F.D.A.V.O.C. pour la réfection de la VC3 (route de Plottes) et du Conseil Général de Saône-et-Loire pour l'assainissement et la maîtrise des eaux pluviales rue du Pilon, place de la Fontaine, rue Principale et place de l'Étang.
- Accord pour une assurance complémentaire du personnel communal permettant de couvrir les risques d'indisponibilité des agents affiliés à la CNRACL.
- Réalisation, en fin d'année, de travaux prévus au budget primitif : portes, fenêtres et grilles de la poste; portes du bâtiment mairie-école et de l'école maternelle.
- Création de deux emplois d'agent d'entretien de la voirie, à temps complet.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au restaurant scolaire.

SEANCE DU 28 OCTOBRE 1992

- Approbation à l'unanimité du budget supplémentaire présenté par M. le Maire et M. BERTOLINI, responsable de la commission des Finances.
- Accord unanime sur le règlement général d'assainissement qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1993
- Adhésion, à l'unanimité, au principe de construction de 4 pavillons dans le lotissement de la Martine, suite à une proposition transmise par l'OPAC.
- Participation à la manifestation du 15^{ème} anniversaire du jumelage et invitation d'une délégation du Conseil Municipal de HARTHAUSEN à cette occasion.
- Souscription d'un abonnement téléphonique pour l'école.

DISTINCTION

Deux mères de famille particulièrement méritantes ont obtenu la médaille de la Famille Française.

- Mme LAFARGE M-Jeanne (argent)

- Mme Vve BUIRET Renée (bronze)

Cette distinction leur sera remise le 16 Janvier 1993 en soirée.

Toutes nos félicitations.

Parlons chiffres ...

Ce n'est peut-être pas le plus agréable à écrire et à lire mais la transparence étant absolument indispensable dans une gestion municipale, il est normal que chacun ait connaissance du coût des travaux réalisés et des financements qui ont paru les mieux adaptés.

La parution du présent bulletin ayant été avancée, il n'est pas possible de présenter le budget 1993 puisque, comme chacun le sait, ce document n'est établi réglementairement qu'en mars. C'est donc l'occasion de vous informer et de vous donner tous les éléments (marchés, subventions, emprunts et autres contributions) qui interviennent lors de l'élaboration, de l'exécution et de la clôture d'une opération d'investissement.

Il convient également de souligner la part importante des financements extérieurs pour des travaux réalisés dans la Commune (Syndicats d'Electrification et des Eaux, France-Télécom).

Pour UCHIZY, le bilan est extrêmement positif puisque ce ne sont pas moins de 8 opérations qui peuvent être mentionnées depuis 1990 :

- lagune, canalisations de raccordement
- érosion, maîtrise du ruissellement
- assainissement, eaux pluviales
- salle polyvalente
- eau potable
- réseaux électriques
- réseaux téléphoniques
- pont sur la Saône

Le tableau récapitulatif ci-joint permettra de présenter une vue d'ensemble et quelques commentaires en faciliteront la compréhension :

- Pour plus de clarté, tous les chiffres ont été arrondis à la centaine de francs.



Ce dernier automne, notre bassin d'orage a bien rempli son office de régulation des eaux pluviales, avec une grande marge de sécurité, ce qui peut nous rendre confiant pour l'avenir.

- De nombreuses entreprises différentes ont travaillé (et favorisé le commerce local de restauration) à UCHIZY. Ce fait peut être considéré comme une prise de risque (relations avec l'entreprise, prestations) mais aussi, et surtout, comme la volonté de rechercher le meilleur rapport qualité/prix lors de l'examen des offres.

- Les emprunts ont été réalisés au meilleur taux du marché, en veillant à l'utilisation immédiate des fonds, leur immobilisation étant totalement improductive. Les remboursements ont été prévus sur 15 ans afin de réduire au maximum la pression fiscale. Ils ont maintenant une périodicité trimestrielle qui permet de diminuer

le coût dans des proportions non négligeables. Par ailleurs, le remboursement des trimestrialités pourra, sans difficulté, être intégré dans le budget communal.

● Lagune,

canalisations de raccordement :
travaux : 476 900
autres dépenses : 125 300
(publicité, géomètre, honoraires DDA, terrain, environnement)

● Erosion,

maîtrise du ruissellement :
travaux : 1 273 200
autres dépenses : 93 600
(idem lagune)

- La participation de l'ASA (578 000) comprend la subvention reçue du Conseil Général par cette

association (161 000) et le prix de revente du terrain laissé disponible après construction du bassin Des Condemines (18 000).

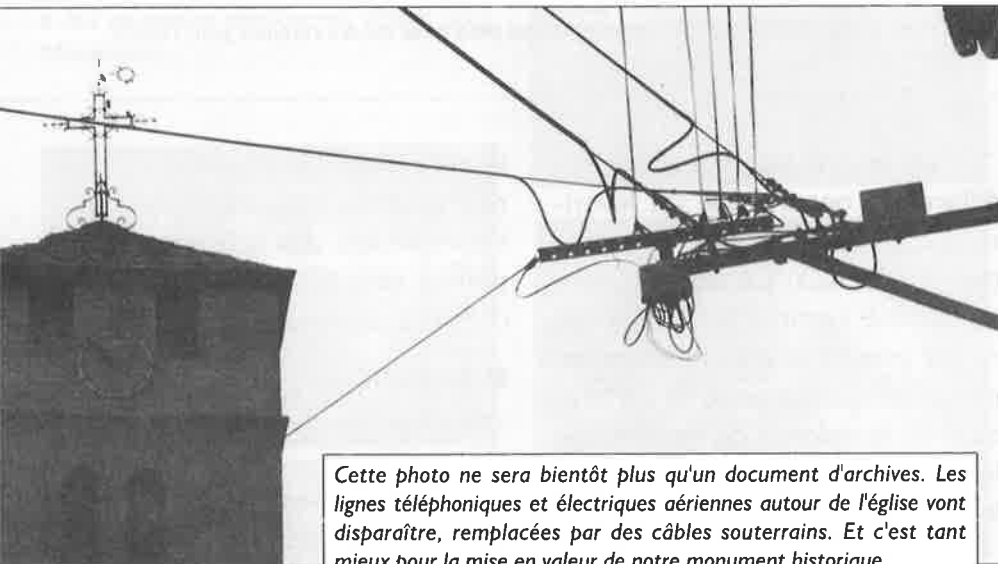
- Le prix du terrain pour le bassin d'orage (167 700), qui reste propriété de la Commune, a été imputé sur l'opération "eaux pluviales Rue Girard" afin de bénéficier

de la subvention en totalité (50 %).

- La Commune a participé aux travaux de l'ASA (106 500) au prorata de la surface lui appartenant dans le périmètre, au même titre que tout propriétaire privé et suivant la réglementation régissant cette association (friches).



Grille "anti-érosion" fabriquée et installée par les viticulteurs pour accéder aux parcelles de vigne en l'Orme. Efficacité garantie! Bonne idée et bel exemple à suivre.



Cette photo ne sera bientôt plus qu'un document d'archives. Les lignes téléphoniques et électriques aériennes autour de l'église vont disparaître, remplacées par des câbles souterrains. Et c'est tant mieux pour la mise en valeur de notre monument historique... De même, Rue Girard, les nombreuses lignes téléphoniques seront enterrées, comme cela a été fait l'été dernier rue de Quentin.

Le règlement général d'assainissement a été approuvé par le Conseil Municipal le 28 Octobre dernier. Il développe les dispositions figurant dans le précédent bulletin (n° 26 page 8) et sera applicable à compter du 1^{er} Janvier 1993. Chacun peut venir le consulter en mairie.

● Assainissement, maîtrise des eaux pluviales

travaux :2 791 700
autres dépenses :340 800
(idem lagune)

- les "autres dépenses" comprennent le prix du terrain du bassin d'orage (cf supra).

- compte tenu de la qualité de l'avant-projet et du rabais important consenti par l'entreprise De Verdemont, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre les travaux pour bénéficier de l'intégralité de la subvention attribuée. C'est ainsi qu'un avenant a pu être conclu (481 800) pour une importante tranche supplémentaire d'assainissement, dans le centre du bourg.

- La subvention (1 226 200) a été attribuée sur des crédits de la Communauté Européenne (PDZR)

● Salle polyvalente :

travaux :481 500
autres dépenses :37 600
(honoraires, petit équipement)

- la subvention de 140 000 se répartit comme suit :

F.D.A.E.C
(Conseil Général) :88 400
D.G.E. (Etat) :51 600

● Réseaux électriques :

La subvention de 20 000 F et la participation communale de 17 700 F concernent l'éclairage public.

- Réseaux téléphoniques :

- la subvention de 8 000 F est accordée par les Bâtiments de France.
- la participation de la Commune se répartit comme suit :
Rue Girard : 50 100
Périmètre église : 78 400

Peut-être une bonne nouvelle pour les petites communes : le budget d'assainissement, imposé par la loi en 1992, pourrait être simplifié et son application reportée en 1995.

Une correspondance a été transmise à M. le Préfet pour que la circulaire ministérielle annonçant ces dispositions soit applicable le plus tôt possible.

Deux chiffres sont particulièrement intéressants dans ce bilan :

- le montant total des travaux : **9 786 800 (près d'un milliard de centimes)**
- la part (limitée) revenant à la Commune : **2 462 500**

Ils peuvent paraître impressionnants mais ils peuvent aussi être rapprochés avec la plus grande satisfaction (25 % seulement restant à la charge de la Commune).

Pourquoi ces résultats ?

- Parce qu'il s'agissait de travaux nécessaires et urgents, (la déci-

sion de créer l'assainissement n'avait-elle pas été prise il y a 25 ans ?)

Mais aussi, peut-être,

- Parce que les responsables des organismes extérieurs ont apprécié les efforts consentis par la Commune, depuis 3 ans et dans tous les domaines, ainsi que la "présence" de ses représentants dans les diverses assemblées départementales.

Ils ont ainsi voulu marquer l'intérêt qu'ils portent à UCHIZY. En attendant de le faire de vive voix

le 16 Janvier prochain, qu'ils en soient très vivement remerciés par l'intermédiaire de ce bulletin.

Comme tout bilan chiffré, celui-ci, qui ne peut être assimilé à un document comptable, est susceptible d'interprétation, voire de contestation. Une simple visite en mairie pour en parler ensemble vaudra mieux que des commentaires anonymes et souvent erronés.

Le Maire et les Adjointes se réjouiront de vous rencontrer.

LES INVESTISSEMENTS							FINANCEMENT	
OPÉRATIONS	MONTANT TOTAL DES TRAVAUX TTC	PRISE EN CHARGE EXTÉRIEURE	SUBVENTIONS	PART COMMUNE	TVA RÉCUPÉRÉE	CHARGE RÉELLE COMMUNE	EMPRUNTS	FONDS PROPRES
LAGUNE - CANALISATIONS DE RACCORDEMENT (Entreprise Chapelle)	602 200	160 000 (Agence bassin)	211 500	230 700	79 600	151 100	—	151 100
ÉROSION - MAITRISE DU RUISSELLEMENT (Entreprise PERRUCHE)	1 366 800	578 000 (part ASA)	350 000	438 800	104 300	334 500	334 500	
ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES (Entreprise DE VERDEMONT)	3 132 500	—	1 226 200	1 906 300	369 100	1 537 200	1 500 000	37 200
SALLE POLYVALENTE (Diverses entreprises locales)	519 100	—	140 000	379 100	68 600	310 500	300 000	10 500
EAU POTABLE Syndicat des eaux (Entreprise PÉTAUIT)	1 200 000*	1 200 000	—	—	—	—	—	—
RÉSEAUX ÉLECTRIQUES Syndicat d'électrification (Entreprise SATELEC)	866 200	828 500	20 000	17 700	—	17 700	—	17 700
RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES France-Télécom (Entreprise SFTP, DE VERDEMONT, SATELEC)	300 000*	163 500	8 000	128 500	17 000	111 500	—	111 500
PONT SUR LA SAÔNE Conseil général, DDE (Diverses entreprises)	1 800 000*	1 800 000*	—	—	—	—	—	—
TOTAL	9 786 800	4 730 000	1 955 700	3 101 100	638 600	2 462 500	2 134 500	328 000

* Montants estimés, communiqués par les organismes extérieurs ayant pris en charge les travaux.

● Environnement qualité de la vie

LE FLEURISSEMENT COMMUNAL D'UCHIZY A L'HONNEUR

En octobre dernier, nous apprenions par la presse qu'UCHIZY obtenait cette année :

- le 1^{er} PRIX DEPARTEMENTAL des Villages Fleuris dans la catégorie 500 à 1 000 habitants, avec attribution du panneau "Commune fleurie de Saône et Loire".
- le 1^{er} PRIX REGIONAL DE BOURGOGNE au titre de "Village du Vignoble".



Quelle fierté pour notre village !

Quelle belle récompense pour tous ceux qui ont œuvré d'une manière ou d'une autre, à la réussite du fleurissement de notre Commune, à son embellissement et à la qualité de son accueil !

Moments inoubliables aussi pour les membres de la délégation d'UCHIZY accompagnant M. le Maire à la remise des prix départementaux et régionaux, le 9 novembre dernier au Parc des Expositions à MACON, dans l'ambiance enchantée des Florales 92...

A cette même occasion, plusieurs Chizerots se voyaient aussi récompensés au titre du Concours des Maisons Fleuries :

Arrondissement de MACON

- M. et Mme Guy CANARD (primés pour la 2^{ème} année consécutive) 6^{ème} prix dans la catégorie "Maison avec jardin très visible de la rue".
- M. André CANARD 2^{ème} prix
- M. Joanny BAUDRAS 3^{ème} prix dans la catégorie "décor sur la voie publique"

Ils ont été retenus par le Jury Départemental parmi les 32 candidats présentés par notre Jury Communal. Tâche délicate de ce Jury lors de sa tournée du 24 juillet 1992 pour visiter et apprécier tous les fleurissements individuels du village visibles de la rue, soit plus d'une centaine. Après avoir classé 53 concurrents dans le cadre du concours communal, ils

ont donc proposé les meilleurs au Concours Départemental, (soulignés sur la liste ci-après) :

RESULTATS DU CONCOURS COMMUNAL MAISON AVEC JARDIN FLEURI VISIBLE DE LA RUE

- CANARD Guy, Rue du Pilori
- GONNAUD Arsène, Route de Chardonnay
- DUTHION André, Route de Mercey
- PECHOUX Andrée, Place des Dîmes
- BOUILLON-PERRON Maurice, Rue du Puits
- GUDEFIN Simone, Rue du Pilori
- DANANCHER Colette, Rue Girard
- COMMERCON Robert, Place des Dîmes
- GUICHARD Arlette, Rue de Quentin
- GEOFFROY Jeanne, Rue Girard
- PERNOT Franck, Rue du Pilori
- JETON Christiane, Rue du Pilori
- GUILLET Roger, Le Port
- TERRET François, Rue Girard
- BRUSSON Robert, Rue La Martine
- PELLETIER Michel, Rue du Puits
- MELECK Jacky, Rue du Puits
- COULON André, Rue La Martine
- SEMPIANA Fernand, Le Port
- SALLET Christian, En Quentin

DECOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE

- **CANARD André**, Rue de Mercey
- **BAUDRAS Joanny**, Rue de Mercey
- **LEDUR M. Antoinette**, Rue Maréchal
- **CANARD Annick**, Place de l'Eglise
- **ROCHETTE Alphonse**, Rue du Pilori
- **DI LORENZO Eugène**, Place du Temple
- **LEBRUN Odette**, Rue Centrale
- BONNARDIN Pierre, Rue du Bief
- ROY Georges, Place de la Fontaine
- THEVENARD Hortense, Place de l'Eglise

BALCONS ET TERRASSES

- **BERTOLINI Pierre**, Rue du Pilori
- **JANNET Michel**, Rue de Quentin
- **CHAUDIOT Marcel**, Rue du Puits
- **BERTOLINI Roland**, Rue du Pilori
- **CORNUTRAIT Marcel**, Place de la Fontaine
- **MARPAUD Roger**, Rue au Pré
- **BOURDON Christian**, Lotissement La Martine

EXPLOITATIONS AGRICOLES

- **TALMARD Paul**, Route de Chardonnay
- GAUDEZ Roger, Rue Maréchal

HOTELS, RESTAURANT OU CAFE

- **STEPHAN Alphonse**, Place de la Fontaine

ETABLISSEMENT COMMERCIAL OU PUBLIC

- **GALLAND Georges**, La Poste
- **SARL CANARD**, Rue Centrale
- **JACQUIER Jean Claude**, Rue Girard
- **CARILLON Sylvain**, Rue du Pilori

CAMPING

- **BAR Paul**, Village de vacances
CCAS, Route de Plottes
- **DUMONTET Jacqueline**,
Camping National 6, Au Port

Mentions "ENCOURAGEMENT" attribuées à :

- VINOIS Robert, Place des Dîmes
- PERNOT Guy, Place des Dîmes
- SCHORI Georges, Rue des Forgerons
- JOUVEAUX Roger, Rue de Mercey
- GALLORINI Jean, Rue des Ravières
- CURTIAUD André, Rue La Martine
- MARPAUD Bernard, Rue du Bief

Mentions "COURS COMMUNES FLEURIES"

- DANANCHER Colette, Rue Girard
- GEOFFROY Jeanne, Rue Girard
- TERRET François, Rue Girard



Félicitations à tous ces lauréats, qui contribuent, chacun à sa manière, à l'embellissement d'UCHIZY, sans oublier la plus modeste fleur et les efforts des uns et des autres pour rendre notre cité propre et accueillante.

Et rendez-vous à tous au printemps 93 pour la remise des prix du Jury Communal et le lancement d'une nouvelle saison fleurie plus belle encore !



● Voirie

RUE GIRARD, RUE DE CORCELLES ET RUES AVOISINANTES



Vision d'une Rue Girard refaite à neuf?... Hélas, il ne s'agit que d'une petite portion en haut de la rue. Il faudra attendre le printemps pour la réfection complète.

Pauvres rues, bien maltraitées tout au long de l'année 1992 par les chantiers de gros travaux qui s'y sont succédé : réseau d'eau pluviale, réseau d'assainissement, adduction d'eau potable, téléphone souterrain !...

Bien sûr qu'il valait mieux regrouper ces gros projets et c'est une chance que l'on ait obtenu la possibilité de le faire de la part des diverses instances concernées !

Et l'on pouvait espérer, passés les désagréments causés par ces mul-

tiples travaux, en finir une bonne fois dès le printemps avec une chaussée toute neuve. En effet, il aurait été absurde d'effectuer une telle réfection (complète, donc très coûteuse !) dès l'automne, pour risquer de voir ce travail compromis par un hiver rigoureux ou humide et du fait d'un sol défoncé en profondeur et n'ayant pas eu le temps de se stabiliser.

Fallait-il que cet automne "pourri" vienne transformer ces rues en bourbiers impraticables au point que le

moindre trajet soit un vrai cauchemar ! Seul remède possible : boucher les trous manuellement et recommencer dès leur réapparition. Solution d'attente très imparfaite et très peu durable en période pluvieuse. Rude épreuve pour les riverains et les usagers des rues concernées par les travaux.

Souhaitons que l'hiver soit plus sain que l'automne et que le printemps efface bien vite ces mauvais souvenirs ! Souhaitons aussi que les travaux en cours au centre du bourg, tranche d'assainissement, dissimulation des lignes électriques et téléphoniques, causent moins de dégâts et de perturbations, à condition que le mauvais temps ne vienne pas encore tout gâcher !...

Un nouveau cantonnier, Hubert PREVEL, originaire de REYSSOUZE dans l'Ain, a été embauché début octobre après une période d'essai de 3 mois. Il vient donc faire équipe avec Jacky MELECK, employé par la Commune depuis 1986.

Une bonne partie de leur temps est consacrée à l'entretien de la voirie communale : réparations sur la chaussée, écoulement des eaux pluviales, pose de canalisations dans les fossés, etc... Depuis cet automne particulièrement humide, ils ont fort à faire en la matière, et souvent sous la pluie !... Et si notre village a été particulièrement récompensé cette année au niveau départemental et régional, nous le devons d'abord à la qualité du fleurissement communal, mais aussi pour une part à la bonne tenue de nos abords et de nos espaces verts par nos cantonniers. Qu'ils en soient eux aussi félicités et remerciés pour leur dévouement.



La rue du Quart Mallet remise à neuf... Elle en avait bien besoin !



Les cantonniers au travail sur le chemin des Condemines.

RENTREE SCOLAIRE 1992

Le jour de la rentrée scolaire a connu affluence : 81 élèves !

Au 21 novembre, l'effectif exact est de **79** enfants : **33** sont scolarisés en **classe maternelle**, **20** en **CP/ CE1** et **26** en **CE2 /CMI/ CM2**.

9 élèves sont issus de **CHARDONNAY**, 3 de **FARGES** et 1 de **MONTBELLET**.

Cet effectif est nettement en hausse par rapport à celui de la rentrée 1991 (67 élèves) mais stable par rapport à ceux des rentrées précédentes (74 en 1990 et 76 en 1989). Des prévisions sont d'ores et déjà établies pour les prochaines années.

Prévisions 1993

- Classe Maternelle :	31
- CP / :CE1 :	23
- CE2 /CMI /CM2:	23
TOTAL	77

Prévisions 1994

- Classe Maternelle :	31
- CP /CE1 :	16
- CE 2 /CMI / CM2 :	29
TOTAL	76

Ces chiffres démontrent une même stabilité et conduisent à la réflexion suivante : le nombre d'enfants scolarisés en maternelle ne paraît pas suffisant pour établir et adresser à Madame l'Inspecteur d'Académie un dossier solide de demande de création de classe.



DERNIERES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

- M. MICHAUD, Directeur est nommé Professeur d'école à compter du 1er Septembre 1992.
- Mme PERNOT prendra sa retraite anticipée (3 enfants) à la rentrée 93, après 27 ans d'activité à UCHIZY (un record depuis que l'école existe).

DECHARGE DE COMBARNIER

Il faut encore rappeler, et avec insistance qu'il est formellement INTERDIT de déposer à la décharge de Combarnier tous détritrus, objets divers ou matériaux autres que gravats, pierres, terre ou branchages.

1°) Les Ordures ménagères sont à remettre au service de collecte le lundi matin, c'est tellement plus simple !

2°) Les bouteilles de verre sont à déposer dans le conteneur "SPECIAL VERRE", Rue Tolon.

3°) **Les vieux appareils ménagers, les ferrailles, les huiles de vidange, les emballages en carton, les plastiques divers, les emballages de produits chimiques, doivent être portés à la DECHETTERIE DE TOURNUS (Z.I. des Joncs - ouverture du lundi au vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., le samedi de 9 h. à 12 h.).**

Il est tout spécialement recommandé aux artisans "gros producteurs" de tels déchets (appareils ménagers, emballages, etc...) de faire l'effort de les transporter à la Déchetterie de TOURNUS, étant entendu qu'il sera toujours possible de rechercher avec les intéressés de meilleures solutions, s'il en existe.

Il est toléré que soient déposés occasionnellement sur le site de la Décharge et aux endroits indiqués par des panneaux, d'une part les ferrailles, d'autre part les objets ou matériaux pouvant être brûlés, si possible immédiatement.

Les personnes n'ayant pas la possibilité matérielle d'évacuer des objets lourds ou encombrants peuvent s'inscrire à la mairie afin qu'un ramassage soit effectué par les services municipaux.

L'accès de la Décharge est **absolument INTERDIT** à toute personne et tout véhicule étrangers à la Commune.

Dans le souci d'améliorer l'environnement de la Montagne de Combarnier et, si possible, faire disparaître la peu flatteuse image de l'ancien dépôt d'ordures, des travaux de nettoyage et d'aménagement ont été entrepris tout autour.

Avec le temps, un peu d'optimisme et sans doute beaucoup de bonne volonté de la part de tous, gageons qu'un jour Combarnier deviendra le but d'une magnifique promenade pour les Chizerots.

● **Batiments communaux**

**LA NOUVELLE
SALLE DE
RÉUNION
EN SERVICE...**

Enfin ! pouvons nous dire, car les travaux d'aménagement ont été terminés fin juillet, dans les délais prévus. Mais avant la mise en service, il fallait que la salle reçoive l'agrément de la Commission Départementale de Sécurité, qui n'a pu effectuer sa visite de contrôle avant le 12 novembre dernier. La salle est maintenant officiellement agréée et ouverte au public.



Les avis sont unanimes pour apprécier la qualité du travail réalisé et l'heureux résultat obtenu dans ces anciens bâtiments, à savoir que nous disposons d'un local fonctionnel et très agréable qui devrait donner satisfaction à tous les habitants d'UCHIZY.

Un grand merci à nos artisans pour cette belle réalisation, en souhaitant avec eux que tout un chacun en fasse bon usage, pour l'agrément de tous et le plus longtemps possible !

En accord avec toutes les Associations de la Commune, un programme d'utilisation de la salle a été établi par la Mairie pour toutes les activités qui doivent y avoir lieu régulièrement. Ce programme pourra être modifié ou complété en fonction des besoins ou des disponibilités.

Quelques rappels du Règlement Intérieur :

* La salle est mise gratuitement à la disposition de chaque Association de la Commune pour les activités et les périodes prévues au programme, sous réserve de respecter les consignes d'utilisation et de sécurité, et sous sa propre responsabilité (dégâts éventuels, couverture de la responsabilité civile...)

* Pour toutes les utilisations en dehors de celles figurant au programme, telles que réunions occasionnelles, s'adresser à la Mairie.

* En saison froide, le chauffage central fonctionne automatiquement suivant le programme d'utilisation. Pour les autres cas, il y a lieu de prévoir sa mise en route à l'avance et son arrêt ensuite.

UTILISATION DE LA SALLE : PROGRAMME EN COURS

MARDI :	20 h. à 21 h.	Loisirs Chizerots :	gymnastique adultes
MERCREDI :	13 h. 30 à 16 h. 30	Loisirs Chizerots :	ping-pong
	16 h. 30 à 19 h.	Les Anonymes :	théâtre
JEUDI :	10 h. à 11 h. 30	Rencontre et Sympathie :	gymnastique
VENDREDI :	17 h.30 à 19 h.	Les Amis de la Musique :	cours musique
SAMEDI :	14 h. à 16 h.	Loisirs Chizerots :	atelier bricoleurs
SAMEDI :	16 h. à 17 h.	“ “ :	chorale.

* L'espace "kitchenette" ne peut en aucun cas servir à cuisiner des aliments, mais seulement à préparer des boissons chaudes.

* Les utilisateurs doivent laisser la salle propre et en ordre.

* Le service de la salle de bibliothèque fonctionnera indépendamment de la salle de réunion (voir informations ci-après).

Signalons enfin que l'on pourra bientôt accéder de plain-pied à la salle par l'entrée au nord, qu'il reste à aménager les deux dernières pièces, très attendues par les Aînés, et qu'il faudra bien songer à baptiser cette salle pour la désigner autrement que par l'appellation "nouvelle salle".

Mais pourquoi pas à l'occasion de l'inauguration officielle le 16 janvier prochain ?...



L'accès à la nouvelle salle côté Nord, depuis la place de l'église par ce bel escalier qui aurait lui aussi besoin d'un rajeunissement.



Dernièrement, la commune s'est portée acquéreur de la maison de Madame Odette Bressieux, sise près de la salle communale. Ce qui permettra d'envisager une extension éventuelle de la salle sur le jardin, et de créer deux logements locatifs

Monsieur le PRÉFET et M. BEAUMONT, Député et Président du Conseil Général de Saône et Loire, viendront à UCHIZY le 16 JANVIER prochain à 11 heures pour l'inauguration de la salle polyvalente et la présentation des travaux réalisés dans la commune.

Tous les habitants sont bien sûr cordialement invités à cette manifestation.

S'ils le préfèrent, ils pourront également visiter la salle dans l'après-midi, de 14 à 17 heures.

BIENTOT, UNE BIBLIOTHEQUE A VOTRE DISPOSITION !

Les locaux sont fin prêts ! ...

Seules les démarches administratives, bien qu'entreprises depuis plusieurs semaines, ne sont pas encore arrivées à leur terme.

Le RELAIS-BIBLIOTHEQUE D'UCHIZY fonctionnera en association avec la bibliothèque municipale de Tournus. Pour ce faire, et selon les renseignements obtenus auprès des responsables départementaux, il convient que les deux municipalités concernées établissent une convention.

A ce jour, ce document ne nous a pas encore été retourné par la ville de Tournus mais aucun problème ne devrait se poser, Monsieur le Maire nous ayant, par téléphone, assuré de son plein accord.

Par ailleurs, nous avons déposé une demande de subvention auprès du Conseil Général de Saône-et-Loire, somme qui, si elle nous est accordée, sera destinée à l'achat de mobilier.

Cette demande était conditionnée par un "effort communal". C'est ainsi que le Conseil Municipal, en sa séance du 16/09/1992, a décidé d'allouer une somme de 3,50F. par habitant au titre de première dotation de livres.

Restait enfin à trouver les animateurs, indispensables pour assurer le lien entre les lecteurs de la Commune et la Bibliothèque Municipale.

Deux personnes nous ont déjà donné leur accord de principe :

Madame BOUDIER, actuellement en contrat emploi solidarité à la bibliothèque de Tournus et inscrite à la préparation au diplôme de l'Association des Bibliothécaires Français. Très au courant des tâches à accomplir et vivement intéressée par ce travail, sa collaboration nous sera infiniment précieuse pour la mise en route de notre relais-lecture.

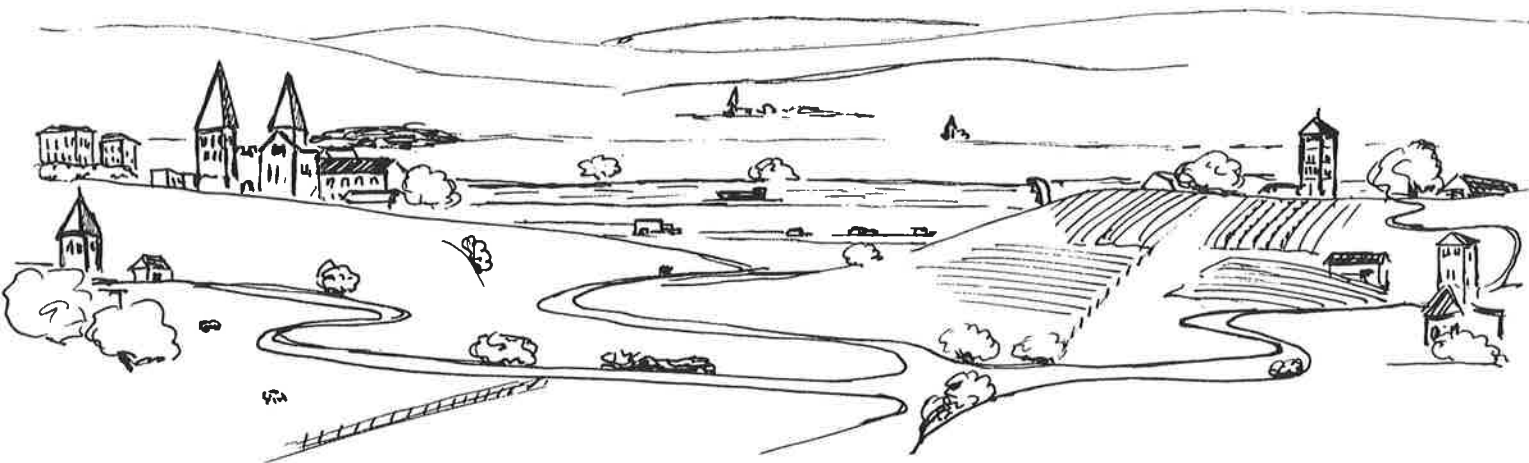
Madame DOUDET, elle aussi qualifiée puisqu'elle a été longtemps en fonction dans un secteur similaire.

Une troisième personne serait cependant la bienvenue afin qu'aucune d'entre elles ne soit astreinte à un emploi du temps rigoureux.

N'oublions pas, en effet, que ce travail est du pur bénévolat...

Alors, AVIS AUX AMATEURS !





L'INTERCOMMUNALITÉ

Les 36 000 communes de France sont invitées par la loi du 6 février dernier à étudier les conditions d'éventuels regroupements au sein de structures nouvelles : communauté de communes, ou existantes : syndicat ou district.

La communauté de communes est un établissement public regroupant plusieurs communes. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace en milieu rural. Elle exerce de plein droit aux lieux et places des communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, des compétences relevant de chacun des deux groupes suivants :

- 1) Aménagement de l'espace,
- 2) Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté.

La communauté de communes doit par ailleurs exercer dans les mêmes conditions des compétences relevant d'au moins un des quatre groupes suivants :

- 1) Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux ;
- 2) Politique du logement et du cadre de vie ;
- 3) Création, aménagement et entretien de la voirie ;
- 4) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipement de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire.

Outre la création de communautés de communes et de villes, une des innovations essentielles de la loi d'orientation relative à l'administration territoriale consiste à mettre en place, dans chaque département une commission départementale de coopération intercommunale : structure permanente de réflexion et de débats composée uniquement d'élus locaux et présidée par le Préfet, assisté d'un rapporteur général et de deux assesseurs élus parmi les Maires.

LA FISCALITE

Les communautés de communes sont des organismes de coopération dotés d'une fiscalité propre, comme les districts, dotées du pouvoir fiscal relatif aux quatre taxes directes locales.

LES FORMULES DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

	Syndicats	Districts	Communauté urbaine	Communauté de communes	Communauté de villes
Compétences obligatoires*	non	oui	oui	oui	oui
Contributions budgétaires communales	oui	non, si fiscalité propre	non	non	non
Fiscalité propre obligatoire*	non	non, à partir du 1/1/95	oui	oui	oui
Dotations globales de fonctionnement	non	oui, si fiscalité propre	oui	oui	oui
Formule de coopération TVA dès la réalisation des dépenses	non	non	non	oui	oui

L'intercommunalité dans le canton de Tournus

Dans un délai de six mois à compter de la publication de la présente loi, soit avant le 8 août 1992, les communes devaient proposer à la Commission Départementale de coopération intercommunale la forme de coopération et les partenaires qu'elles souhaitaient.

Pas moins de huit réunions entre le 22 juin et le 25 juillet ont été organisées pour tenter d'expliquer l'intercommunalité et rechercher la solution la mieux adaptée dans le cadre de la loi.

Les conclusions qui ont été proposées lors de la dernière réunion des Maires du canton le 25 juillet à FARGES sont :

- réaffirmer la volonté des communes d'améliorer la coopération intercommunale en mettant en place la structure qui conviendrait le mieux.
- Recueillir l'avis de toutes les communes du canton et accepter la participation de celles, limitrophes, qui le souhaitaient.
- Eviter, pour l'instant, et en attendant des informations plus précises, d'envisager la création d'une communauté de communes la plus contraignante.
- Respecter l'échéance du 8 août dernier pour que la Commission Départementale soit tenue de prendre en compte les vœux exprimés, en termes identiques par les communes.

Le refus du projet de Loi avant le 8 août 1992, aurait entraîné le risque d'une coopération imposée par la Commission Départementale dans l'élaboration du schéma départemental. C'est pourquoi, en accord avec les Maires du canton, il a été décidé d'apporter les conclusions citées précédemment.

Nous vous faisons part de l'entretien d'un Sous-Préfet du

département avec le journal "Lettre de la Préfecture de Saône-et-Loire" du 3 octobre 1992 adressé à toutes les mairies.

LP-Des communes s'inquiètent de perdre leur identité face à cette nouvelle loi...

Oui, certaines communes s'interrogent. Il nous faut donc leur expliquer deux choses :

- *les petites communes peuvent être, au contraire, les grands bénéficiaires de l'intercommunalité en devenant plus qu'aujourd'hui des acteurs du développement local;*
- *le législateur a voulu renforcer l'autonomie d'action des communes en leur permettant de se regrouper pour réaliser sur un territoire pertinent ce qu'elles ne peuvent faire isolément.*

LP- Quels sont les avantages offerts aux communes rurales et urbaines décidant de se regrouper?

Les incitations financières à la création de communautés de communes et de communautés de ville sont significatives : majoration de D.G.F., perception des attributions du F.C.T.V.A l'année de réalisation des investissements, dotation de développement rural au profit des communautés de communes (moyennant des critères de population).

Mais le principal avantage des nouvelles formules de coopération intercommunale vient de la solidarité renforcée qui les fonde : l'échelon intercommunal incarne, certes, une solidarité par les dépenses (actions communes) ; la communauté de communes et la communauté de villes permettent de mettre en oeuvre, au surplus, une solidarité par les recettes (taxe professionnelle de zone ou harmonisation progressive des taux de T.P.). La structure intercommunale doit équilibrer ses dépenses par ses recettes

propres : c'est une responsabilité renforcée.

LP- Quel est le devenir de la commune isolée face au dispositif mis en place pour favoriser le regroupement? N'est-elle pas contrainte, en fin de compte, d'aller vers la communauté de communes?

Les contraintes juridiques (règles de majorité etc...) n'ont pas été accrues par la loi par rapport aux règles préexistantes pour les SIVOM par exemple. Mais une commune qui choisirait de rester isolée par rapport au mouvement vers l'intercommunalité prendrait quelques risques pour l'avenir.

LP- Vos espoirs et vos craintes concernant le schéma de coopération intercommunale?

Le schéma est en marche : le partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales va jouer à plein. Il nous faut rester à l'écoute de tous les conseils municipaux pour bien nous comprendre.

LP- On parle beaucoup de communautés de communes et de villes. Les autres formes de coopération intercommunale sont-elles dépassées?

NON, mais pour les communes qui veulent maintenant se regrouper, les communautés de communes et de villes, parce qu'elles permettent de faire face aux grands enjeux actuels (économie, aménagement de l'espace, environnement), sont des dispositifs bien adaptés.

ARCHÉOLOGIE

DE NOUVELLE DONNÉES SUR L'HISTOIRE D'UCHIZY



Deux jeunes chizerotes au travail

En juin 92, l'Entreprise Société Nouvelle de Verdemont a réalisé la première phase d'aménagement du terrain jouxtant le boulodrome. Les travaux de décaissement ont mis au jour de très nombreux vestiges antiques dont une faible partie seulement a pu être étudiée par le Groupe Archéologique de Tournus. Néanmoins, ces recherches permettent d'ajouter un nouvel épisode à l'histoire pourtant déjà riche d'Uchizy.

LES DECOUVERTES ANCIENNES

A la fin du I^{er} siècle avant notre ère, l'empereur Auguste confia le soin à son gendre Agrippa de construire en Gaule un réseau routier apte à faciliter les mouvements de ses légions. C'est ainsi qu'une voie importante relia Lyon à Chalon. En dépit des incertitudes qui pèsent encore sur son tracé exact entre Mâcon et Tournus, il n'en reste pas moins acquis que cette route traversait la commune d'Uchizy. Artère stratégique qui profitait d'un couloir de circulation naturel, la Via Agrippa fixa de nombreux établissements gallo-romains tout au long de son parcours. Ce phénomène est particulièrement net en Tournugeois où la plupart des noms de villages revendiquent une origine remontant à cette lointaine époque. Uchizy ne déroge pas à la règle. Et qui plus est, plusieurs trouvailles archéologiques faites sur son terri-

toire viennent étayer les hypothèses des étymologistes.

En 1835, une importante villa est décelée à l'est du bourg, au lieu-dit en Luzée. En 1840, des monnaies romaines sont trouvées dans les démolitions du donjon de l'ancien château-fort. En 1847, l'île d'Uchizy livre des blocs architecturaux antiques qui sont attribués à un temple romain. Quant au gisement concerné par les fouilles actuelles, il est signalé pour la première fois en 1870. Cette année-là, la réfection du chemin qui tend de la chapelle St Imetier à Grenaud amène la découverte de poteries et de briques juste à l'ouest de son intersection avec la route départementale 210. Par la suite, vers 1890 puis en 1920-21, des minages pratiqués dans la parcelle occupée aujourd'hui par le parking rencontrent des tuiles, des poteries romaines ainsi que des restes de constructions avec des traces de béton.

Comme c'est très souvent le cas pour les trouvailles anciennes, aucun plan ni aucun des objets décrits ne nous sont parvenus. Les seules mentions des découvertes, toutes précieuses qu'elles soient, s'avèrent bien insuffisantes pour une sériation chronologique des différents sites recensés. Et depuis 70 ans, rien n'est venu enrichir les données relatives à l'histoire de la commune. Pourtant, à Uchizy comme ailleurs, le développement du machinisme agricole et la multiplication des terrassements ont immanquablement ramené au jour des témoins des périodes passées mais là, les observations qui ont pu être faites n'ont pas été divulguées.

L'INTERVENTION DU GROUPE ARCHÉOLOGIQUE DE TOURNUS

Au mois de mai dernier, M. Pernot, Maire de la commune, prenait contact avec le groupe

archéologique de Tournus pour lui signaler l'imminence de travaux au lieu-dit en Benin, dans une zone archéologiquement sensible. Des emprunts de terre préalables au décapage général de la parcelle dévolue au parking du boulodrome venaient de rencontrer des pierres manifestement apportées par l'homme.

Le dégagement de ces éléments faisait apparaître l'angle d'un bâtiment difficilement datable en l'absence de mobilier caractéristique. En juin, toutefois, les choses allaient rapidement se préciser avec le décapage complet du terrain : des empièvements et des fondations de murs associés cette fois à de nombreux tessons de poteries confirmaient la présence d'un établissement gallo-romain. Les terrassements se limitant à la terre arable, on pouvait espérer des informations sur le plan des constructions sans avoir recours à la fouille. Malheureusement, les surfaces mises à nu étaient immédiatement empièrées et aucune équipe n'était disponible pour surveiller en permanence le travail de la pelle mécanique. En fin de compte, les observations réalisées présentent un caractère très ponctuel ce qui confère à la vision qu'on peut avoir des structures existantes un aspect des plus lacunaires.

L'intervention archéologique aurait pu se limiter à ce suivi sommaire si la découverte d'éléments antérieurs à l'époque gallo-romaine dans la partie ouest de la parcelle n'était venue justifier par leur intérêt une demande d'autorisation de sauvetage. L'angle sud-ouest du champ était alors réservé pour des investigations plus poussées. Cette zone ne paraissait pas, loin sans faut, la plus riche sur le plan archéologique. Son choix présentait cependant le gros avantage de concilier les intérêts des

archéologues qui pouvaient tout de même tenter une évaluation du potentiel archéologique du gisement et ceux des boulistes à qui il fallait impérativement un terrain pour leur manifestation du 12 juillet.

La fouille exige des décapages minutieux qui prennent beaucoup de temps. Ce sauvetage urgent conduit par des bénévoles contraints par ailleurs à d'autres obligations n'aurait pu être à terme sans l'aide de plusieurs chizerots qui se sont impliqués dans les travaux. Les recherches tirent maintenant à leur fin et malgré la faible surface explorée dans un secteur situé en bordure des aires habitées, un premier bilan apporte une moisson non négligeable de renseignements sur le passé de la commune.

L'APPORT DES FOUILLES à L'HISTOIRE D'UCHIZY

Les lieux-dits en Benin et sur le Roux ont été fréquentés dès la préhistoire. Une pointe de flèche en silex témoigne du passage de chasseurs néolithiques au cours du quatrième siècle avant notre ère.

Au début du premier siècle avant Jésus Christ, des gaulois ont investi les lieux. De nombreux trous de poteaux trahissent l'emplacement d'une maison rectangulaire à ossature de bois. La céramique rassemble des poteries montées à la main, tout-à-fait semblables à celles récoltées à Tournus dans les fondations de la nouvelle poste, et des vases importés de contrées aussi lointaines que la Campanie. A cette époque, les coteaux du Tournugeois sont encore couverts de forêts et pour satisfaire leur penchant pour le vin, nos ancêtres sont tributaires des arrivages en provenance d'Italie. Le vin voyage dans des amphores d'une vingtai-



Drain, fosses et base d'amphore.

ne de litres dont de nombreux fragments ont été retrouvés sur le site.

La conquête romaine qui s'achève en 52 avant J.C. par la bataille d'Alésia ne semble pas avoir troublé outre mesure les habitants de ce secteur qui vont rapidement adopter les techniques de constructions apportées par les envahisseurs. La pierre, le mortier et la tuile se substituent à la terre et au chaume. Le sol est assaini par la mise en place d'un système de drainage. La maison qui occupe maintenant le point haut du terrain se pare d'enduits peints alors que le chauffage de certaines pièces est sans doute assuré par un hypocauste, ancêtre de notre chauffage central. Les poteries s'affinent. On importe une vaisselle de grande qualité produite dans des ateliers du sud de la France tandis que la céramique commune de fabrication locale, tout en perpétuant les formes de traditions gauloises, fait désormais appel au tour. Luxe et confort sont l'apanage des demeures appartenant aux

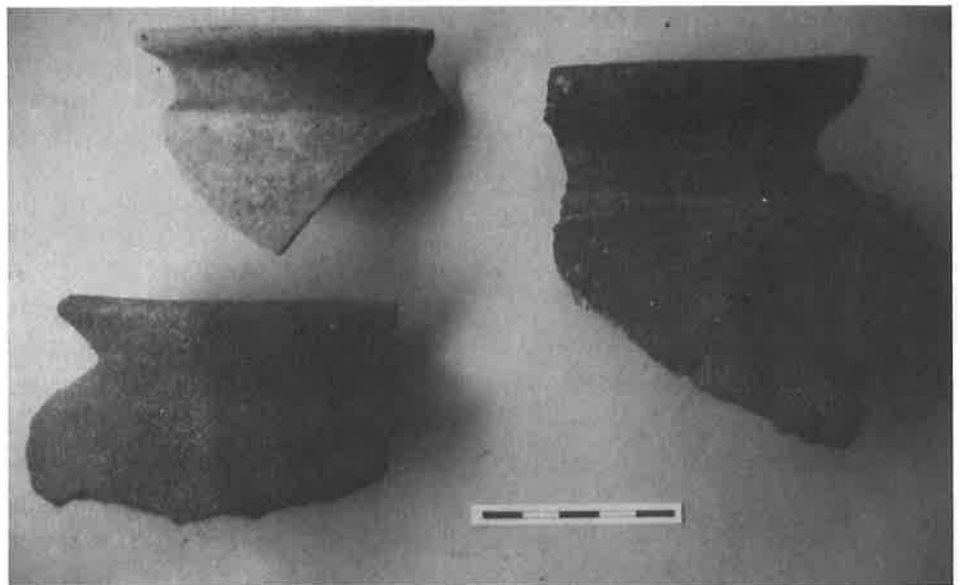
notables et il y a tout lieu de penser, à la lumière des vestiges recueillis, que les diverses structures d'habitat repérées sont l'illustration du processus de romanisation affectant une famille dirigeante gauloise sur une période de plus d'un siècle.

La villa ne survit pas semble-t-il à la première moitié du I^{er} siècle. Une partie de ses matériaux est récupérée au profit d'une autre construction implantée plus au sud, où l'on trouve actuellement en surface des tessons de poterie du III^e siècle.

Bien après, des mérovingiens bivouaqueront sur le site autour d'un foyer creusé assez profondément dans le sol. A cette époque, la zone habitée s'est sans doute déjà décalée vers le nord, à l'emplacement du bourg actuel.

PERSPECTIVES

En avertissant les archéologues, la municipalité d'Uchizy a rompu avec l'habitude illégale de taire les découvertes de témoins antiques qui prévaut encore largement dans le secteur des travaux publics ou immobiliers. Ainsi, une facette



3 rebords de poteries gauloises.

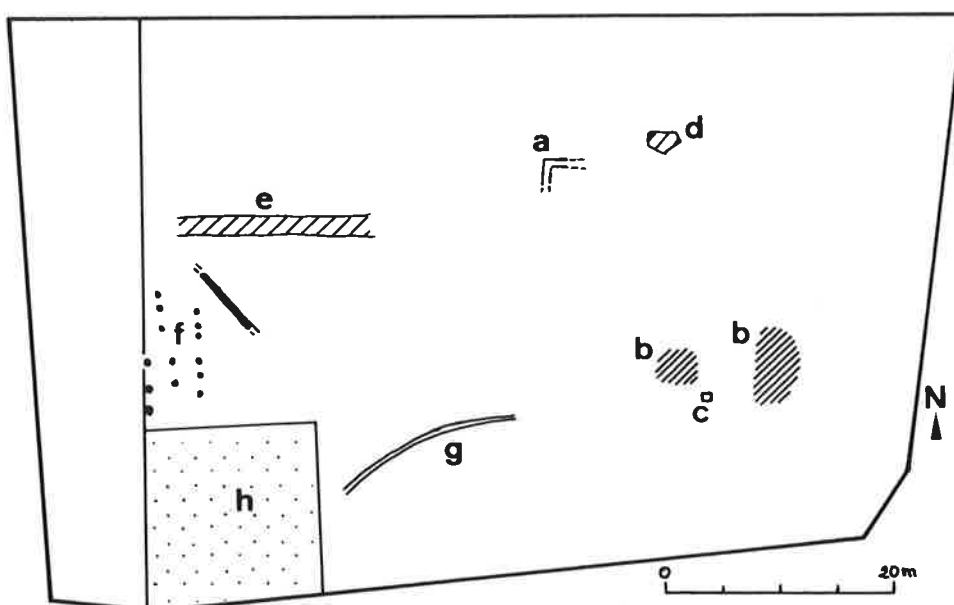
totalement ignorée de notre histoire a pu être dévoilée tandis que le potentiel archéologique du site est maintenant beaucoup mieux cerné. Il faut souhaiter qu'une telle initiative, qui répond aux souhaits d'un public de plus en plus nombreux, serve d'exemple pour d'autres communes avant que les archives qui dorment encore dans notre sol ne soient totalement détruites.

Jean DURIAUD

BIBLIOGRAPHIE

DARD (C.). - *Uchizy, monographie historique* : *Bulletins de la Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus* N° 25, 1925, p. 121-216 et N° 26, p. 101-164.

JEANTON (G.). - *Le Mâconnais gallo-romain, région de Tournus*. Extrait du bulletin archéologique du Ministère de l'Instruction publique, Mâcon 1926, 39p.



Plan des structures observées après le décapage mécanique.

- a - angle de bâtiment dégagé le 2 mai.
- b - empierrements observés les 11 et 13 juin.
- c - sondage réalisé le 13 juin.
- d - fondation de mur ? observée le 13 juin
- e - fondation de mur ? notée le 22 juin.
- f - trous de poteaux et fossés gaulois repérés le 22 juin.
- g - mur courbe entrevu le 21 juin.
- h - secteur réservé pour les fouilles

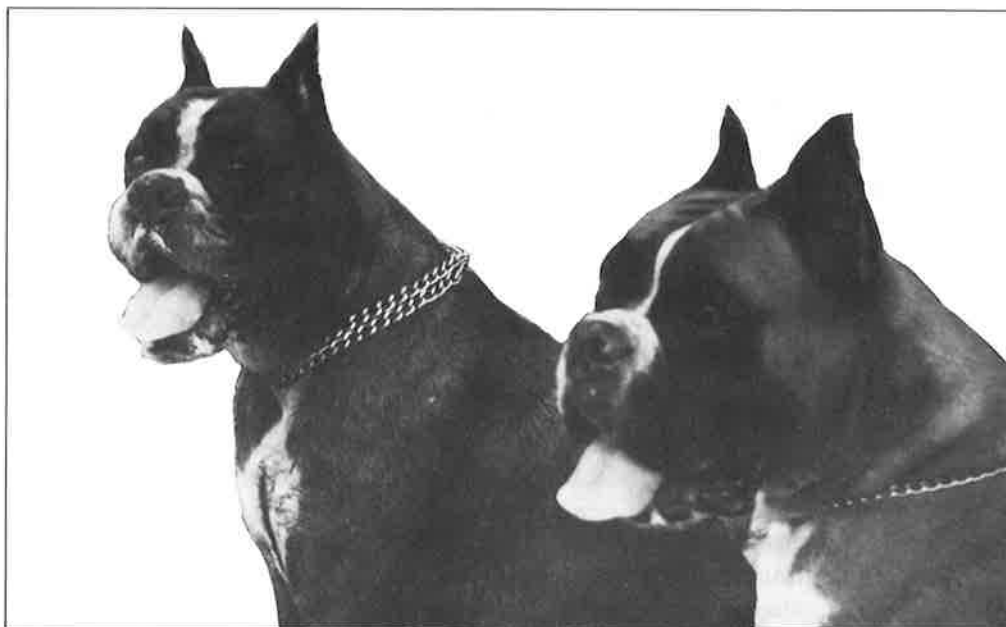
■ ENTENTE BOXER UCHIZY Histoire d'os...

Savez-vous que très régulièrement, sur les hauteurs d'Uchizy, se retrouve un groupe d'individus précédés de leur fidèle compagnon pour des rencontres on ne peut plus amicales.

Voici résumé en quelques mots l'objectif de notre association "L'entente Boxer d'Uchizy" qui existe depuis maintenant plus de 2 ans.

En effet, quelque soit la météo, le samedi après-midi et le dimanche matin en alternance, ainsi que le mercredi soir en été, des boxers de tous âges rappellent à leur maître et leur famille ces rendez-vous très attendus où à un travail consciencieux sur le terrain succède une réunion débat sans façon dans notre petit local qui surplombe la route de Plottes.

Au départ, c'est sur l'instigation de M. et Mme Leclercq et de leurs enfants, propriétaires de 3 magnifiques boxers et résidant à Uchizy



que le 1^{er} mai 1990 fut organisée notre première présentation de chiens en discipline et à l'attaque sur le terrain actuel prêté très gentiment par la commune.

A la suite de quoi, propriétaires, amis, sympathisants déposèrent les statuts de cette association qui nous unit toujours.

De quelques membres alors, nous sommes passés aujourd'hui à une bonne trentaine avec environ une quinzaine de chiens.

Le but de ces rencontres hebdomadaires est de rassembler des "amoureux" de boxers pour épanouir à la fois maîtres et chiens.

Ces compagnons relativement imposants (50-65 cm pour 30-35 kg.) classés dans la catégorie molossoïde des chiens de garde-défense et utilité sont extrêmement joueurs et fouteux.

L'apprentissage de la discipline leur inculque un certain savoir-vivre en société, agrément incontesté pour le maître.

L'attaque permet de canaliser leur énergie débordante et d'assouvir le besoin instinctif de l'animal dans des conditions de sécurité totale qui renforce l'équilibre inné de cette race.

Aussi, grâce à la bonne volonté de chacun, notamment pour l'aménagement du terrain et aux connaissances accumulées par les maîtres-chiens au travers de stages et de manifestations canines, nous proposons à nos adhérents un conseil et un savoir-faire

adaptés aux désirs des maîtres et des capacités de leurs quatre pattes.

Depuis notre création, nous sommes également soutenus par des liens amicaux et techniques d'un fameux club de boxer allemand, celui de Neustadt, dont les membres n'hésitent pas à nous recevoir ou à venir animer ici des exhibitions et procéder à des jugements selon le standard de la race, d'origine allemande.

Tout récemment, d'ailleurs, se déroulait à Tournus, la rencontre annuelle d'élevage organisée par notre club où concourraient de magnifiques spécimens venus de tout l'hexagone.

Enfin, notre association, c'est avant tout, une grande entente entre chacun des membres venant l'un de Louhans, l'autre de Montceaux-les-mines, Chalon, Mâcon, Dijon... et plus proches Tournus et Uchizy.

Toutes les occasions sont bonnes pour nous retrouver autour de soirées choucroute, pot au feu, paella, crêpes... et d'accueillir ponctuellement ou durablement ceux qui aiment notre compagnie et celle des bêtes. L'invitation est ouverte. Par l'intermédiaire de ce petit texte nous souhaitons remercier le concours chaleureux de M. le Maire d'Uchizy et de ses administrés.

Pour l'EBU
Le Président
Patrick MULLER

CLUB RENCONTRE ET SYMPATHIE

QUAND LES AINÉS D'ESTORIL AU PORTUGAL VIENNENT EN VISITE CHEZ LEURS "COUSINS" D'UCHIZY...

Jamais à UCHIZY nous n'avions tant entendu parler de "l'Octobre de la Flamboyance" et du "Rassemblement Européen des Pratiques Artistiques des Plus de 50 ans en Bourgogne du Sud", avant ce dernier été où les Animateurs de l'Association FESTIV'AGE à MACON sont venus demander à la Municipalité et au Club Rencontre et Sympathie d'y participer...

- Et participer à quoi, s'il vous plaît ?
 - Tout simplement se mettre à l'unisson du Mouvement national qui se propose de valoriser tous les acquis des Aînés et de favoriser leur transmission aux jeunes générations avant que ne disparaissent à tout jamais coutumes, savoir-faire et tant de richesses humaines... Et plus spécialement durant le mois d'Octobre, d'où le nom tellement évocateur de "l'Octobre de la Flamboyance" !

- Très bonne idée, mais de quelle façon ?

- Oh, de beaucoup de façons. Entre autres, dans notre région sous la forme du "Rassemblement Européen des Pratiques Artistiques des Plus de 50 ans en Bourgogne du Sud" (un peu long, non ? mais il n'y avait sans doute pas mieux pour expliquer tout ça !).

En bref, des Groupes d'Aînés de divers pays d'Europe, Italie, Grèce, Portugal, Espagne, Pays-Bas, sont reçus cette année par une vingtaine de Communes Bourguignonnes, et après rencontres, spectacles, échanges divers s'en retournent chez eux.

- On a donc proposé à UCHIZY de recevoir un groupe ?

- Tout juste. Un groupe d'ESTORIL au PORTUGAL, près de LISBONNE. Trente personnes à héberger chez l'habitant pendant 3 jours, il fallait tout de même y réfléchir.

- Et alors qu'est-ce qui a été décidé ?

- Quand on s'appelle "Club Rencontre et Sympathie", il aurait été plutôt moche de se dégonfler. Mais surtout, nous avons été bien encouragés et aidés par le Maire et le Conseil Municipal, par les autres Associations

de la Commune, Comité de Jumelage, Amis de la Musique, Comité des Fêtes, et d'autres personnes. Nous les en remercions tous, très sincèrement...

Tant et si bien que le jeudi 22 octobre au soir tout était fin prêt pour accueillir ce groupe à la Salle des Fêtes, vin blanc, gaufres, grands sourires... mais de Portugais, point !

- Ils ne sont pas venus ?

- Eh non, du moins pas à UCHIZY, à cause d'un grand retard. C'est loin, le Portugal et le car ne devait pas bien connaître les routes de France, surtout les petites...

Mais le vendredi matin, ils étaient là pour de bon et on leur a fait faire un petit circuit touristique dans les environs : Abbaye de TOURNUS, Château de CORMATIN, pour aboutir comme par hasard à la Cave Coopérative de Chardonnay. Merci à nos Amis Charneurons !

Ce n'était pas fini pour autant. En veillée, grand spectacle gratuit à la salle des Fêtes pour les gens d'UCHIZY. Nous y voilà aux "pratiques artistiques" !

D'abord, Mr le Maire et d'autres ont très bien parlé. Et ça commence par les Aînés bourguignons, costumés à l'ancienne, accompagnés de tout jeunes chizerots et de moins jeunes, et ça défile, et ça danse "Joyeux Enfants de la Bourgogne". Ce n'était pas trop mal, a-t-on dit ?

Il faut dire qu'au Club on en avait mis un coup pour préparer ça avec le Prof de Gym ! On a même recruté à TOURNUS et ailleurs pour renforcer la troupe. Un grand merci à ces braves !

Mais ce n'était qu'un petit préambule... Ce fut alors le tour des Aînés du

PORTUGAL. Et quel spectacle, mes enfants, un régal ! Costumes et danses folkloriques de diverses provinces du Portugal, le port d'ESTORIL en toile de fond, musiques et chants envoûtants, un enchaînement parfait, beaucoup de simplicité et de naturel, oui, c'était très beau ! Il aurait fallu être des mille et des cents à les applaudir...

Après tout ça, il ne restait plus qu'une chose à faire, "casser la croûte" ensemble, Portugais et Chizerots hébergeants et tous ceux qui avaient participé ou aidé au spectacle. Ce fut de bon appétit, autour d'un menu très bourguignon, et fort joyeusement, vins d'UCHIZY aidant...

- c'était la finale, en somme ?

- Pas du tout. Dès le samedi matin, voilà nos Portugais qui s'en vont à BERGESSERIN se réunir avec tous les autres groupes européens, faire connaissance entre eux, manger ensemble et se présenter leurs spectacles ainsi qu'aux pensionnaires de l'établissement.

Puis c'est la grande soirée FESTIV'AGE dans la belle salle d'IGE pour une partie des groupes seulement, les autres se retrouvant à TRAMAYES, ce qui faisait déjà beaucoup de monde : Portugais, Espagnols, Italiens, Grecs, plus les délégations des Communes d'accueil, dont UCHIZY. Et l'on déguste le pot au feu pendant que chaque groupe présente un échantillon de son répertoire.

La soirée se termine par un tirage au sort entre toutes les familles d'accueil et devinez qui décroche l'unique gros lot ? Une chizerote, Mme Arlette GUICHARD qui gagne un voya-

... UNE RENCONTRE TELLEMENT SYMPATHIQUE



ge à ESTORIL pour 2 personnes ! Un vrai bonheur, quoi !...

Mais tout a une fin. Après une dernière nuit à UCHIZY, vient le moment du départ, le dimanche matin sur la Place de la Fontaine. Chants des adieux, derniers échanges de cadeaux ou de souvenirs, embrassades émues, le car s'ébranle. Les voilà partis pour 2 jours de route avant d'arriver à ESTORIL...

- C'était sans doute très sympathique, mais en fin de compte, n'était-ce pas beaucoup de tracas ?

- Le tracas, on n'y pense plus !

Il nous reste le meilleur : les échanges et l'amitié inter-générationnels et inter-associations que cette "aventure" en commun a suscités dans notre village et qui dureront, soyez-en sûr.

Et puis nous avons découvert des gens d'un autre pays, de nouveaux amis vraiment extraordinaires ! Leur gentillesse, leur entrain, malgré deux longues journées de voyage en car pour venir, deux longues journées à chanter et à danser, des nuits très courtes... Pour des Aînés, dont certains et certaines d'âge respectable, quel tonus et quel exemple... Dites-leur, mais c'est ça "La FLAMBOYANCE" !

Une Chizerote d'adoption disait après leur départ : "maintenant, je me sens européenne"...

Chers Amis d'ESTORIL, Manuela, Maria, Etelvina, Maria Helena, João, Ernesto, Manuel, Luis et tous les autres, MERCI d'être venus à UCHIZY, pour cet "Octobre là"...

■ LES AMIS DE LA MUSIQUE

Une nouvelle année commence avec une quarantaine d'élèves en sol-fège et instruments (piano, guitare, flûte traversière, violon, clarinette). Par contre, nous avons été surpris de constater l'absence d'inscriptions à l'éveil musical pour les 4-7ans.

Pour nous aider à supporter la charge financière importante que représente notre association, nous avons recours à plusieurs manifestations au cours de l'année; manifestations où notre association crée le spectacle (bal costumé, audition...); ou bien d'autres associations et groupes viennent bénévolement animer le spectacle. Nous remercions une nouvelle fois ces bénévoles.

Les baladins qui par leurs chants nous ont fait passer une agréable soirée. Nos professeurs qui par leur animation lors de l'audition nous aident à terminer agréablement notre année.

Nous vous invitons tous (parents, amis) à participer le plus possible à ces manifestations dont le programme pour cette année sera établi rapidement.



Nous avons contacté les mairies des communes avoisinantes dont les enfants font partie de l'association et nous déplorons, à ce jour, n'avoir reçu aucune participation financière de celles-ci.

Voici la liste des résultats des 4 premiers gagnants de notre tombola :
 1^{er} lot : mini- chaîne lasern° | 363
 2^e lot : radio double cassette ...n° | 329
 3^e lot : baladeurn° | 106
 4^e lot : radio réveiln° | 494
 et 38 autres gagnants.

Nous distribuerons les lots, lors de l'arbre de Noël le 19 décembre.

Merci à tous les donateurs.

La Présidente :
 M. Claire BAUDRAS

LOISIRS CHIZEROTS

L'association "Loisirs Chizerots" a tenu son assemblée générale le 14 octobre, cette réunion a permis de démarrer une nouvelle activité à Uchizy :

- un atelier "les petits bricoleurs" animé par Melle Myriam RAYNAUD et M. Emmanuel LEHR, activité de travail manuel pour les enfants de 6 à 12 ans, à l'heure actuelle 16 jeunes se sont inscrits, il y a encore quelques places disponibles.

- la gymnastique pour dames a recommencé avec un nouveau professeur M. Jean-Michel GIRARDIN, pour l'instant 25 sportives sont inscrites, il y a de la place, venez nombreuses.

- un projet chorale est à l'étude, alors si vous êtes tentés par le chant, faites-vous connaître.

D'autres activités verront peut-être le jour au cours de l'année :

- ping-pong et billard
- danse des années 60
- sorties spectacles
- ciné-club

Le but premier de notre association est de faciliter la mise en place de tous les projets, de toutes les initiatives de Loisirs Chizerots. Alors si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous contacter.

(Mme DUMAZOT Marie-France, Mme RAYNAUD Josiane et M. DURAND Daniel).

Le Président : Daniel DURAND

COMITÉ DES FÊTES

MANIFESTATIONS PASSÉES

- **13 DECEMBRE** - salle communale LOTO DU VELO
Organisation : Comité Cycliste, Comité de Jumelage et Comité des Fêtes.

Dotations : 1^{er} prix : 1 four micro-ondes

2^e prix : 1 radio double-cassettes et de nombreux autres lots

- **19 DECEMBRE** - salle communale ARBRE DE NOEL
Avec la participation des instituteurs et institutrices d'UCHIZY, du groupe théâtral "Les Anonymes", tirage de la grille du Comité des Fêtes et de la tombola des Amis de la Musique.

MANIFESTATIONS A VENIR

- **FETE DES CLASSES EN 3 (9 JANVIER 1993)**

Banquet et animation Disc-jockey

L'EQUIPE DU COMITE :

Président : GALLAND Georges

Vice-Président : CANARD Thierry

Trésorier : GUILLET Gilbert

Trésorier-Adjt : AZAÏS Olivier

Secrétaire : LAZAR Maryvonne

Secrétaire-Adjt: TALMARD Roger

Membres : BAUDRAS Paul, JEANDIN Roland, CORNU Marcel, MAZOYER Guy, CINTAS Martin, DE BARROS Francisco, CANARD Guy, CANARD Sébastien, TALMARD Jean, CHALARD Daniel

vous adresse ses meilleurs voeux pour 1993.

ASSOCIATION ACCUEIL-ENTRAIDE

Le but de cette association est d'aider, dans la limite de ses modestes moyens, à l'amélioration du cadre de vie des gens de la commune ne jouissant pas de facilités de déplacements, ou bien des gens les plus défavorisés ou traversant une période de leur vie momentanément critique.

Son fonctionnement est basé sur la communication, la solidarité et la bonne volonté de tous. Concrètement, les personnes ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens peuvent faire appel à elle pour assurer les services les plus utiles, tels l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, médicaments, pour un renouvellement d'ordonnance, le transport occasionnel chez le dentiste ou chez le radiologue, pour un service d'urgence...

Pour une redistribution aux gens les plus défavorisés, l'association accepte de la part de tous, les meubles, les appareils électroménagers (en état de fonctionner), dont vous envisagez le remplacement. Elle peut accorder aussi de petits prêts d'argent remboursables à court terme pour faire face à une situation financière embarrassante.

Une cotisation annuelle de 30 F est demandée à chaque adhérent ainsi qu'une participation de 10 F pour tout déplacement de véhicule occasionné.

- La présidente de cette association est Mme MULTON et réside à Lacrost.

Que vous ayez besoin de ses services ou que vous ayez la gentillesse de bien vouloir lui donner divers matériels, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes. Merci à tous.

Mme GUICHARD Arlette

Les Verchères - tél. 85 40 55 80

Mme ROCHETTE Renée - Rue du Pilory - 85 40 54 22

M. TALMARD René - Rue des Ravières - 85 40 50 36

M. CORNU Marcel - Les Ecuyers - 85 40 53 33

UNION SPORTIVE SARRAZINE

- Les acteurs principaux sur le terrain, pour la saison 92-93 sont en nombre de quatorze il s'agit de :

Messieurs : CARPENTIER. F. - CARPENTIER. M. - CARRIERE. G. - GALLANT. G. - GUYONNET. B. - GUYONNET. C. - HECKER. P. - LAUGERE. J-C. - MARTIN. P. NOUHEN. - TAGLIATI. F. - TALMOT. - VANDROUX. R. VERNET. J-F.

- Les dirigeants et entraîneurs,
Messieurs - GUDEFIN. D. - SALLET. J-M. - MAZOYER. G. - GUYONNET. P.

remercient tous les fidèles spectateurs et supporters pour leur présence assidue lors des rencontres écoulées, invitent un maximum d'autres personnes à se joindre à eux, et présentent leurs meilleurs voeux à tous pour l'année 1993 avant présentation des matchs retour.

24 janvier 1993 - U.S.S. / la Chapelle de Guinchay 2.

14 février 1993 - U.S.S. / Viré 2.

28 Février 1993 - U.S.S. / Mâcon Hogar

21 mars 1993 - U.S.S. / Laizé 2.

04 avril 1993 - U.S.S. / Igé 2.

25 avril 1993 - U.S.S. / Salornay 2.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est un atout indispensable pour la vie et le développement d'Uchizy.

Le restaurant scolaire est un atout indispensable pour la vie et le développement d'Uchizy.

De plus en plus de Chizerots font appel à ce service. Pour certains, cela devient même une condition importante pour inscrire leurs enfants à l'école d'Uchizy.

Depuis la rentrée scolaire, c'est une moyenne de 18 enfants qui mangent tous les jours avec des pointes de 28.

Ce nombre devrait logiquement augmenter pour la rentrée 93/94.

Il faut dire aussi que les années 90/91 ont connu une baisse de fréquentation qui nous a posé quelques problèmes de trésorerie qui ont été surmontés grâce à une aide de la coopérative scolaire qui a laissé tout le bénéfice du repas 91 à la cantine, et à la municipalité, qu'ils en soient ici remerciés.

Le rôle de la cantine scolaire a aussi un rôle social, servir des repas équilibrés et de bonne qualité à un prix raisonnable. Actuellement, le repas coûte 16,50F. Rôle social, atout pour le développement de notre village.

Voilà quelques arguments qui commencent à être reconnus par de plus en plus de Chizerots.

Remerciements aussi à la commune de Chardonnay qui nous a adressé une subvention de 800F.

Que soient remerciées ici toutes les personnes qui par leur aide, leurs dons, leur présence (et il en faut) ont permis la réussite de notre dîner dansant.

Le Président du Restaurant Scolaire.
LAZAR Guy

SAPEURS POMPIERS

INTERVENTIONS DES POMPIERS EN 1992

08/01/92 Feu de cheminée CHALARD Daniel	3 sapeurs	
16/01/92 Feu de cheminée DERRISSARD Christian	3	"
22/02/92 Feu appartement CHALARD Daniel	5	"
03/03/92 Feu de friches à la Montagne	3	"
13/03/92 Secours à blessés	2	"
23/03/92 Feu de cheminée GUYONNET Lucien	5	" + Tournus
09/05/92 Nid de guêpes au Port BERARDET Henri	3	"
10/05/92 Accident Nationale 6	11	" + Tournus
10/05/92 Nid de guêpes MARTEL Marc	3	"
06/06/92 Accident Nationale 6	2	" + Tournus
01/07/92 Frelons voie publique En Corcelles	2	"
02/07/92 Accident Rue de Mercey (1 blessé)	2	"
16/07/92 Accident Rue de Mercey (1 blessé)	2	" + Tournus
20/07/92 Nid de frelons PERRUSSET Yvette	2	" + SAMU
22/07/92 Nid de guêpes SALLET Raphaël	2	"
24/07/92 Nid de frelons DOUDET Michel	2	"
27/07/92 Nid de guêpes GRATIEN Suzanne	2	"
14/08/92 Nid de frelons STEPHAN Alphonse (villa)	2	"
22/08/92 Nid de guêpes au cimetière	2	"
22/08/92 Nid de guêpes MARPAUD Maurice	2	"
23/08/92 Nid de guêpes TALMARD Louis	2	"
24/08/92 Inondation CABRERO Daniel	2	"
30/08/92 Nid de frelons MARTEL Marc	2	"
01/09/92 Nid de frelons Rte du Camping	2	"
06/09/92 Nid de guêpes CABRERO Daniel	3	"
24/09/92 Nid de guêpes CORNU Marcel (En Corcelles)	2	"
03/10/92 Inondation ROUX Max	2	"
12/10/92 Nid de guêpes DUTHION André	2	"
24/10/92 Assistance personne en danger	2	"

BOULE SARRAZINE

L'année 1992 s'achève. Encore une bonne année pour la Boule Sarrazine qui a organisé 4 concours officiels cette saison, dont un 64 doublettes qui affichait complet, avec de nombreux joueurs qui figurent parmi les meilleurs français. Nous avons organisé également le Challenge Gérard DUMAZOT, tête à tête entre Sociétaires et membres honoraires. En équipe, une rencontre triangulaire à Uchizy avec Branges et Tournus a permis à la Boule Sarrazine de continuer son chemin dans le championnat départemental qui hélas s'est arrêté au Creusot en 8ème de finale.

Cette année nous avons aussi organisé une école de boule en début de saison, 4 à 5 jeunes viennent le mercredi après-midi recevoir les conseils du dévoué René MARPAUD.

En ce qui concerne l'année 1993 : 3 concours officiels sont programmés

- 31 mai lundi de Pentecôte 32 doublettes 3 et 4
- 11 juillet coupe Hippolyte JOSSERAND, 32 doublettes 3 et 4 + un joueur de 1^{ère} ou 2^{ème} division.
- 2 août lundi de la fête: Challenge Robert BOURGEOIS 32 doublettes 3 et 4

D'autre part notre société s'est vu confier par le secteur 2, l'éliminatoire du secteur. C'est donc 35 à 40 quadrettes qui seront à Uchizy le dimanche 23 mai.

En amicale, le challenge DUMAZOT en tête à tête.

Cette année en plus une innovation, le Challenge Georges JETON en mémoire de notre regretté trésorier. Ce challenge est offert par son épouse et se jouera en doublette système AURARD entre Sociétaires et amis de JOJO, là, les non licenciés seront les bienvenus. Ces deux dates ne sont pas encore fixées.

Le Président R. BERTOLINI

COMITÉ DE JUMELAGE

Après une année bien remplie, soirée choucroute, voyage de 9 jeunes en camp de vacances, réception du motorad, club de Harthausen, réception de cyclotourismes de Freiburg, participation de 6 personnes à la fête du tabac; le comité de jumelage et la municipalité préparent le 15^{ème} anniversaire du jumelage entre nos deux communes.

Le 8 novembre les Maires, les Présidents, et les Présidents des comités des fêtes de nos deux communes se sont rencontrés à Auggen, pour mettre au point le calendrier 1993.

Les festivités débiteront par la traditionnelle soirée choucroute à Uchizy le 27 février 1993.

Les 29-30 et 31 mai 1993 (Pentecôte) ce sera la rencontre officielle, en collaboration avec la municipalité.

Les 17-18-19 et 20 septembre, les personnes le désirant, pourront se rendre à la fête du tabac à Harthausen.

Et l'année 1993, sera clôturée à Harthausen par une soirée folklorique les 30 et 31 octobre.

Dans le courant de l'année, et plus particulièrement pour les fêtes du 21 mars, du 13 juillet et du 1er août, toutes les sociétés de nos deux communes sont cordialement invitées à participer à nos manifestations, et à nous faire part de leurs projets.

Le Président : Jean TALMARD



Avril - La cabane des veaux. Elle avait tout juste cent ans ! Mais hélas, elle n'a pas résisté à la neige de décembre 1990. Il n'en reste plus trace aujourd'hui.



28 Mai - Grosses motos rutilantes... Le club des Motards allemands d'Harthausen a fait sensation dans notre village pour l'Ascension...



26 juin - Bientôt les vacances : c'est la fête entre les écoliers et les Aînés... Et merci à M. et Mme CORNISH pour les cours d'initiation à l'anglais donnés bénévolement à l'école d'Uchizy.



4 Juillet - "Théâtre des Anonymes" Dites-vous ? Mais nous les connaissons bien ces jeunes talents d'Uchizy fort applaudis à leur dernière représentation. A quand la prochaine ?



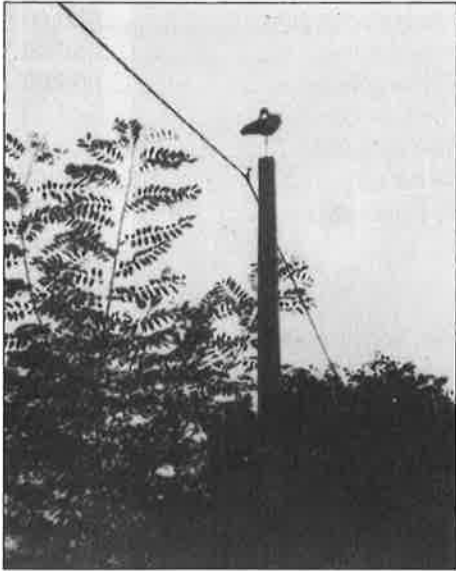
5 juillet - Brocante des pompiers. Avec le beau temps, belle journée pour les organisateurs et les chineurs en tous genres



12 juillet - Pluie du matin n'arrête pas les fervents de la boule, surtout pour venir se mesurer à BURNICHON, Champion du monde. Les nombreux participants ont été récompensés par un beau soleil l'après-midi.



2 Août - Attention messieurs les coureurs ! Monsieur le Maire s'appête à donner le signal du départ de la traditionnelle course cycliste de la fête patronale.



Une cigogne à Uchizy... mais elle n'a fait que passer...



26-27 septembre - Courageux les chevaux, courageux les Chizerots qui ont tenu à saluer leur passage tard dans la nuit.



29 Octobre - Félicitations à notre concitoyen Louis TALMARD pour ses deux médailles : croix du combattant et croix du combattant volontaire de la Résistance



23 Octobre - Chizerots et Portugais main dans la main, c'était la finale enthousiaste d'un beau spectacle européen.



Le 4 Novembre à la salle communale, Concours inter-club. Belote et rebelote... Les Aînés ruraux des cantons de Lugny et Tournus s'en sont donné à "carte"-joie...



6 Novembre - Bravo Arlette ! En Avril au Portugal ? Pourquoi pas puisqu'elle a gagné le gros lot du tirage au sort organisé par Festivage : un voyage à Estoril.

HYMÉNÉES ♡

C'était le grand jour :



*le 4 juillet
pour Catherine et Claude*



*le 5 septembre
pour Nathalie et Thierry*



*et Françoise et Michel
Avec tous nos vœux
de bonheur aux jeunes mariés*

DONS REÇUS EN 1992

LES AMIS DE LA MUSIQUE

Mariage PERRUSSET Claude
et PEZET Catherine278,25

CLUB RENCONTRE ET SYMPATHIE

Le montant des dons reçus par le Club est de 1953,00

Liste des donateurs :

- GILLET Marguerite - BUCHAILLE François - Mme BRANCHET (Tournus) - GAUDEZ Marie - PECHOUX Andrée BAILLEAU Simone - CHEVELUS Geneviève - VERJUS Lucie (Lyon) - SAPIN Adrienne
- Familles DANANCHER Eugène,
GEOFFROY Robert, JACQUIER-PERDRIX

Le Club "Rencontre et Sympathie" remercie chaleureusement ces personnes et ces familles, les donateurs anonymes et les membres honoraires pour leur générosité, ainsi que les commerçants d'UCHIZY et toutes les personnes qui ont manifesté leur amitié au Club par leurs dons en nature et leur dévouement.

COOPERATIVE SCOLAIRE

- Mariage THEVENARD-ROBIN124,00
- BOURDON Christian60,00
- Entente Boxers UCHIZY250,00
- CANARD Guy160,00
- LARGE Bernard100,00
.....694,00

RESTAURANT SCOLAIRE

- Mariage PERRUSSET Claude
et PEZET Catherine.....278,25

Dons en nature :

- Anonyme : des oeufs
- AUBOEUF Pierre et MARTEL Marc : des cerises
- NUZILLAT Arlette : des fraises, de la crème, des haricots verts et des galettes
- M. LAZAR Guy et Mme LETIENNE Maryvonne : des pommes
- Mme LAZAR Maryvonne : des tomates, de la compote
- Mme LETIENNE Maryvonne : des raisins
- M. ROY Georges : des carottes
- Mme LEDUR M. Antoinette : une courge
- M. CORNU Marcel : des pommes de terre
- M. CHEVALIER Claude : du vin doux
- M. JOUVEAUX Roger : des pommes et des poires

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Mariage :
- THEVENARD Pascal et ROBIN Isabelle124,00

Décès :

- BROUILLARD Lucien500,00
- PECHOUX René (dit Tintin).....300,00

Retraite pompiers :

- MARPAUD Roger100,00
- PERRUSSET Jacques100,00
- GAUDEZ Roger100,00
- CORNU Henri100,00
- THEVENARD Roger100,00
- GAUTHERON Jules70,00
- Anonyme60,00

Interventions :

- BERARDET Henri (Nid de guêpes).....200,00
- PERRUSSET Yvette (nid de frelons).....100,00

- SALLET Raphaël (nid de guêpes).....200,00
- DOUDET Michel (nid de frelons)150,00
- GRATIEN Suzanne (nid de guêpes).....150,00
- STEPHAN Alphonse (nid de frelons)100,00
- MARPAUD Maurice (nid de guêpes).....100,00
- DUTHION André (nid de guêpes).....200,00
- CORNU Marcel (nid de guêpes).....100,00
- BERNIZET Jacques.....100,00

2 954,00

Sauf erreur ou omissions, la Compagnie remercie les généreux donateurs. Nous tenons à remercier spécialement la Municipalité pour le local qui nous a été remis, les bénévoles qui ont oeuvré pour le remettre en état et l'aménager et, surtout l'entrepreneur qui nous a fourni gracieusement matériels et matériaux. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

ETAT CIVIL 1992

NAISSANCE

- Alexandre, Jean, Hubert PACORET28/12/1991
- Tom GROZELLIER.....25/03/1992
- Lucas SALLET09/05/1992
- Allan STEPHAN.....06/07/1992
- Priscilla CANARD.....11/09/1992
- Ghislain, André PIPONNIER14/09/1992
- Julie, Dominique PERRAUD10/10/1992

MARIAGE

- Claude, Marie PERRUSSET et Catherine PEZET .04/07/1992
- Michel BERNARD et Françoise GEOFFROY05/09/1992
Hors Commune
- Pierre PACORET et Christelle BOURGEOIS07/03/1992
- Thierry JACQUIER et Nathalie PERDRIX.....05/09/1992
- Laurent, Michel, Pierre THIBERT
et Nathalie MAZUIR.....28/11/1992

DECES

- Charles, Léon, André DEFOY à l'âge de 89 ans...04/01/1992
- Marie, Germaine, Angèle BERTHOD
ép. JOSSERAND à l'âge de 83 ans16/02/1992
- Gérard, Henri MONIN à l'âge de 51 ans06/02/1992
- Georges BROUILLARD à l'âge de 72 ans01/03/1992
- Maurice POULLEAU à l'âge de 50 ans13/04/1992
- Embareck MEZNANE à l'âge de 44 ans15/05/1992
- Miloud MEZNANE à l'âge de 28 ans15/05/1992
- René PECHOUX à l'âge de 57 ans 02/06/1992
- Marguerite, Antoinette BARRAUD
ép. DEBARBIEUX à l'âge de 67 ans30/10/1992
- Marcelle BOIS Vve GIGARET à l'âge de 78 ans27/10/1992
- André GRAVALLON à l'âge de 69 ans19/11/1992
Maurice DAVID à l'âge de 85 ans8/12/1992
- Anne-Marie Margueritte LAUDET Vve LOCRAZ
à l'âge de 88 ans14/12/1992

DES JEUNES SPORTIFS A L'HONNEUR

- **J. Marc PIPONNIER** (boules) 3^e au championnat de France de tir.
- **Anne-Claire LARDY** (judo) Championne de Saône-et-Loire et sélectionnée au championnat de Bourgogne.
- **Fabien DERRISSARD** (pétanque) Champion de Saône-et-Loire en doublette et tripléte, médaille d'Or aux Jeux Olympiques de Saône-et-Loire, Vice-champion de Bourgogne. Perdu en 8^e de finale de Championnats de France.
Nos plus sincères félicitations à ces jeunes sportifs.
Rendez-vous le 16 janvier 1993.

LISTE DES PERSONNES N'AYANT PAS RETIRE LEUR PORTION DE FOIN

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - AUBOEUF-MEUTZNER Pierre - AUGUSTE André - AZAIS-TALMARD Olivier - BAILLEAU Simone - BAUDRAS-MICHEL Paul - BELOT-JOUVENCEAU Paul - BERTOLINI-COMAT Pierre - BETENCOURT-SUCHET Philippe - BONNARDIN Pierre - Vve BORNET-PERRUSSET Andrée - BOURDON-VION Christian - BRUNET-SALLET Marie-Claire - BRUSSON-COCHU Robert - Vve BUGAUT-OLLIVARY Françoise - BURTEAU Marthe - CANARD Annick - CANARD-DURAND André - CANARD-FOREST Guy - CHACHUAT-VOLATIER Jean Louis - CHAVY Jean François - CINTAS-CHAUME Martin - Vve CLERC-PELISSON Madeleine - CLERC-TABOULET Didier - CORNU-CHEVAUX Marcel - COULON-BUCHILLET Noël - CROIZET-DAVID Jean Claude - DECHELETTE-TIXIER Eric - DERRISSARD-GUILLON Christian - DESMARIIS-SALLET Laurent - DI LORENZO-FICHERA Antoinette | <ul style="list-style-type: none"> - DUMAZOT-BUGAUT Gérard - DURAND-RABOISSON Daniel - DURAND Jean - Vve FOLLET-BROUILLARD Fernande - FOURNEAU Louissette - GENRET-AUBOEUF Gérard - GEOFFROY-CARBONNEAUX Bernard - GEOFFROY-DESAYDES Robert - GILLET Marguerite - GONNAUD-VATARLAUS Arsène - Vve GRANOTTIER-BRETIGNY Juliette - GROZELLIER Elisabeth - Vve GUDEFIN-PONCET Simone - Vve GUICHARD-PRADIER Arlette - Vve JACOB-DUVAL Germaine - JOLY-POUGET Claude - JOSSERAND Hippolyte - Vve JUEN-DESRAY Berthe - Vve LAFARGE-MEUNIER Marguerite - Vve LAGARDE-BUCHAILLE Marie - LARGE-COCOGNE Bernard - LECLERCQ-KUTHORTH - LECUELLE-COULON Marcel - LIMOGE-OLIVER Dominique - LOMBRICI-THOLOT Guy - MAIRE-GUILLEMIN Paul - MARTEL-FAUVRE Marc - MATTEACCIOLI Jean Baptiste - MEYRIEUX Pierre - MIGNARD Charles | <ul style="list-style-type: none"> - Vve MONIN-BROUILLARD Marthe - MORET-CHEMARIN Désiré - MORIE-CHAMBION Annick - NICOLAS-BONNERUE Albert - OLIVERES Roger - OUDOT-PECHIN Régis - PERNOT-BOZETTO Guy - PRADIER-CHEVAUX René - PRADIER-FERTET Jean Charles - RAMBAUD-CLERC Joseph - RICHY-BRUNET Jean Jacques - ROUSSEL-LABAT Patrick - SALLET-BRIDON Gérard - SALLET Jean - Vve SALLET-COULON Marie - Vve SCHWEITZER-MATHIAS Barthél. - SEMPIANA Fernand - SPANU Marie-Jeanne - STEPHAN-BELANGE Alphonse - TALMARD-GUYONNET Jean - TALMARD Paul - TALMARD-DUPUIS Philibert - TALMARD-RIGAUD René - THEVENARD-BERLAND Patrick - THEVENARD-LAFARGE Roger - THEVENARD-JOLY Pierre - VERNET-MICHOUD Jean-François - VERNET-SIRAUD Maurice |
|--|---|--|

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNÉE 1993

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - 9 JANVIER - Banquet des conscrits - 16 JANVIER - Inauguration de la salle vers la poste. - 13 FÉVRIER - Repas des chasseurs - 14 FÉVRIER - Loto du foot - 27 FÉVRIER - Choucroute du jumelage - 14 MARS - Matinée costumée des Amis de la Musique - 21 MARS - Fête de la Calaneu - 18 AVRIL - Repas Rencontre et Sympathie - 14 MAI - Soirée des Balladins (Eglise) - 16 MAI - Tournoi de foot - 23 MAI - Elimatoire du secteur 2 (Boule Sarrazine) - 29-30-31 MAI - Reception 15^{ème} Anniversaire Comité de Jumelage - 31 MAI - Concours de boules 32 doublettes - 20 JUIN - Pétanque des Coopératives scolaires - 27 JUIN Audition des élèves Amis de la Musique - 4 JUILLET - Brocante des Pompiers | <ul style="list-style-type: none"> - 11 JUILLET - Concours de boules Challenge Jossierand - 13 JUILLET - Célébration Fête Nationale Comité des fêtes - 1^{er} AOUT - Fête patronale - Repas champêtre - 2 AOUT - Concours de boules (Challenge Bourgeois) - 12 AOUT - Pétanque Société de chasse - 4-5 SEPTEMBRE - Tir aux pigeons Société de chasse - 18 SEPTEMBRE - Big Band de Tournus Amis de la Musique - 14 NOVEMBRE - Expo-vente Rencontre et Sympathie - 20 NOVEMBRE - Repas restaurant scolaire - 4 DÉCEMBRE - Banquet des Pompiers - 12 DÉCEMBRE - Loto Comité des fêtes, cycliste et jumelage - 18 DÉCEMBRE - Arbre de Noël - 8 JANVIER - Banquet des conscrits |
|---|--|



Massif printanier chez Mme et M. Noël COULON.

Meilleurs  *Vœux pour 1993*